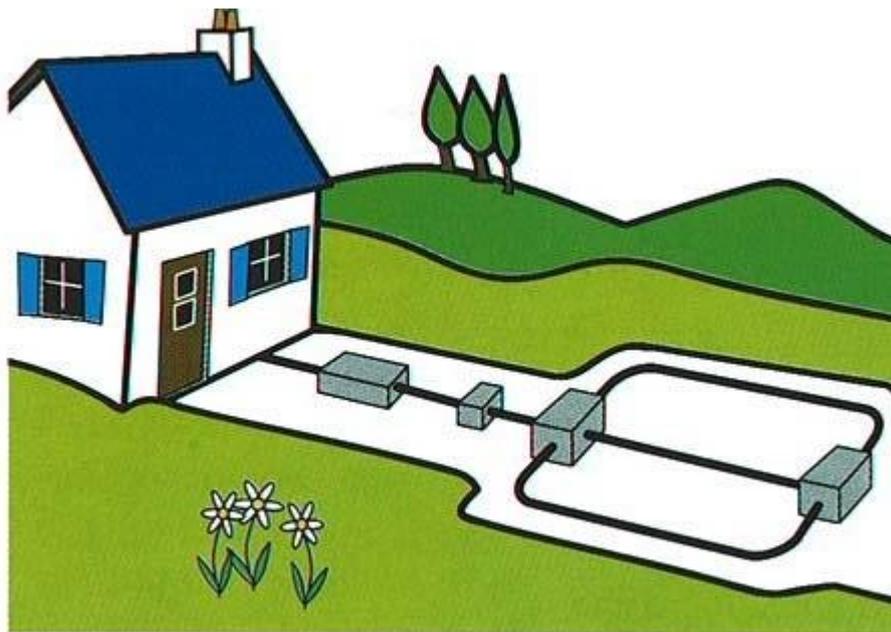


Assainissement non collectif

Communauté de communes Cap-Sizun - Pointe du Raz



Rapport d'activités 2018

Sommaire

I.	Organisation du service	4
A.	Les moyens humains	4
B.	Les moyens matériels	4
C.	Les moyens financiers	4
D.	Les moyens réglementaires	4
II.	Activités 2018	5
A.	Les contrôles d'assainissement non collectif	5
1.	Bilan global	5
a)	Répartition par type de contrôle	6
b)	Répartition par mois	6
c)	Répartition par commune	7
2.	Contrôles de conception	8
a)	Répartition par commune	8
b)	Répartition par mois	8
3.	Contrôles de réalisation	9
a)	Répartition par commune	9
b)	Répartition par mois	9
4.	Contrôles ventes	10
a)	Répartition par commune	10
b)	Répartition par mois	10
5.	Contrôles périodiques	11
a)	Répartition par commune	11
b)	Répartition par mois	11
6.	Evolution du nombre de contrôles de 2014 à 2018	12
a)	Evolution globale	12
b)	Evolution par type de contrôle	13
B.	Activités annexes	14
1.	Conseils aux usagers et aux professionnels	14
2.	Information aux communes	14
3.	Participation à la vie de la charte ANC 29	14
4.	Formation des agents	14
III.	Bilan financier	15
A.	Dépenses	15
B.	Recettes	16
1.	Recettes globales	16
2.	Recettes des contrôles	16
3.	Subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB)	17
C.	Bilan	17
IV.	Perspectives 2019	18
A.	Contrôles périodiques	18
B.	Administratif	18
C.	Investissements	18

La loi sur l'eau de 1992 impose aux communes la charge du contrôle technique de l'assainissement non collectif et, pour ce faire, la création d'un SPANC.

Créé en 2005 dans chacune des 10 communes du Cap Sizun, le **SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)** est le service compétant en matière d'assainissement non collectif.

C'est un service public à caractère industriel et commercial. Il nécessite un budget indépendant des autres dépenses de la collectivité. Afin d'équilibrer ce budget, le service doit être financé par une redevance perçue auprès des usagers qui bénéficient des prestations du SPANC.

Depuis 2012 (2014 pour Plouhinec), les SPANC des 10 communes du Cap Sizun ont choisi de confier la mission de contrôle à la Communauté de Communes du Cap Sizun – Pointe du Raz, selon les termes d'une convention. Le nombre d'installations d'ANC existants sur le territoire est de l'ordre de 7000.

La campagne actuelle de contrôles périodiques a débuté en 2014 à Pont Croix, et s'est poursuivie à Confort-Meilars et Mahalon.

En 2015, les contrôles se sont terminés sur ces deux communes, et ont commencé à Plouhinec.

L'année 2016 a été consacrée à la continuation de la campagne sur la commune de Plouhinec.

2017 a été une année variée, avec l'achèvement de la campagne de Plouhinec, les contrôles des communes d'Audierne puis d'Esquibien et le lancement de la campagne de Primelin.

C'est cette dernière commune qui a fait l'objet de la majorité des contrôles périodiques en 2018, suivie d'Audierne (Esquibien) où se sont terminés les contrôles.

Année	Commune
2014	Pont-Croix
	Confort-Meilars
	Mahalon
2015	Mahalon
	Plouhinec
2016	Plouhinec
2017	Plouhinec
	Audierne
2018	Audierne (Esquibien)
	Primelin
2019	Plogoff
2020	Plogoff
	Cleden Cap Sizun
2021	Goulien
	Beuzec Cap Sizun

La révision du règlement de service permet à présent de mettre en œuvre la procédure d'application des sanctions en cas d'obstacle au contrôle. Cette procédure a débuté sur la commune de Plouhinec.

Une modification des tarifs a également été effectuée afin de pallier les suppressions des aides de l'Agence de l'Eau.

I. Organisation du service

A. Les moyens humains

Le service est composé de 3 postes représentant **2.75 ETP** :

- Responsable de service / contrôleur : 1 ETP (0.25 ETP administratif, 0.75 ETP contrôles)
- Contrôleur : 1 ETP (1 ETP contrôles)
- Assistant administratif : 0.75 ETP (0.75 ETP administratif)

Faits marquants de 2018 :

- 7 mois d'absence du contrôleur.

B. Les moyens matériels

- Matériel informatique : 2 ordinateurs portables, 1 ordinateur fixe, 1 logiciel métier (TopSpanc)
- Véhicules : 2 voitures utilitaires de service
- Instruments de mesures : 2 tubes de mesure de niveau de boues
- Outils basiques (tournevis, pieds de biche, décamètre...)
- Petit matériel de bureautique

Investissement de matériel en 2018 : 2 ordinateurs portables.

C. Les moyens financiers

Les moyens financiers du service sont composés de deux apports :

- La facturation mensuelle des communes après service rendu, selon les tarifs établis par délibération du 28 juin 2018
- Les subventions annuelles de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour les contrôles de conception et de réalisation.

D. Les moyens réglementaires

Le règlement de service a été modifié et approuvé par la totalité des communes. Il est appliqué depuis le 1^{er} septembre 2018.

II. Activités 2018

A. Les contrôles d'assainissement non collectif

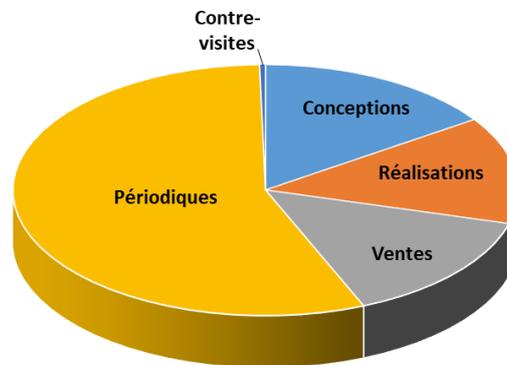
1. Bilan global

778 contrôles ont été réalisés en 2018, répartis comme suit :

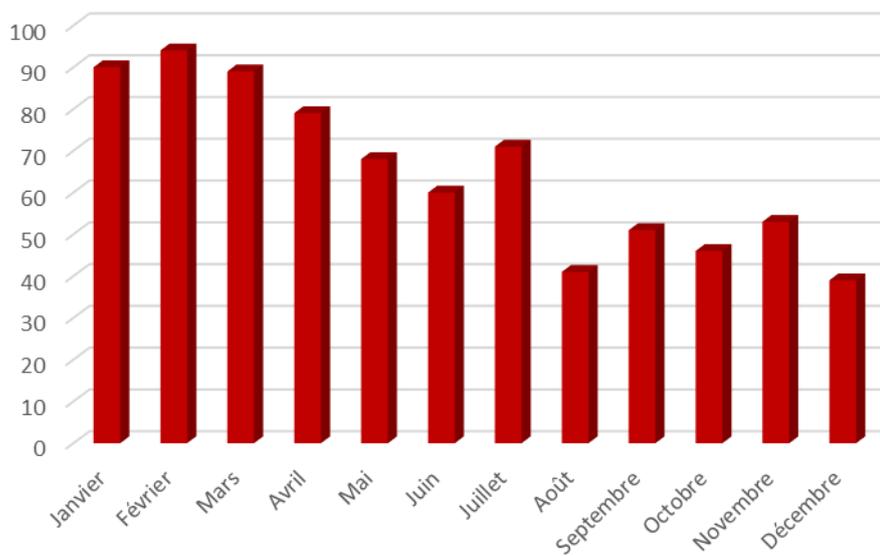
	Conceptions	Réalisations	Ventes	Périodiques	Contre-visites	Total mensuel
Janvier	15	5	7	63		90
Février	11	6	6	71		94
Mars	10	8	8	63		89
Avril	5	5	12	55		77
Mai	9	11	5	42		67
Juin	5	12	8	35		60
Juillet	15	9	11	36		71
Août	11	4	11	15		41
Septembre	11	12	8	20		51
Octobre	7	14	13	11	1	46
Novembre	13	13	13	13	1	53
Décembre	9	8	8	13	1	39
Total	121	107	110	437	3	778
%	16%	14%	14%	56%	0,4%	100%

a) Répartition par type de contrôle

Les contrôles périodiques sont planifiés par le service et représentent 56% de l'activité. Les autres contrôles sont réalisés à la demande.



b) Répartition par mois

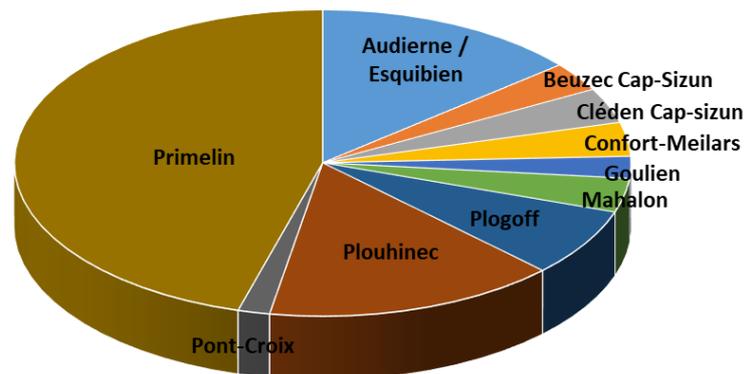


Les variations du nombre de contrôles mensuels sur l'année sont corrélées au temps de présence de contrôleur :

- Janvier à mars : 1.75 ETP contrôle présents
- Avril - mai : absences pour congés
- Juin à décembre : absence du contrôleur.

c) Répartition par commune

	Conceptions	Réalisations	Ventes	Périodiques	Contre-visites	Total	%
Audierne / Esquibien	20	9	11	69		109	14%
Beuzec Cap-Sizun	6	6	11	0	1	24	3%
Cléden Cap-sizun	10	9	10	0		29	4%
Confort-Meilars	10	11	4	1		26	3%
Goulien	3	7	7	0		17	2%
Mahalon	10	6	12	0		28	4%
Plogoff	15	16	24	1		56	7%
Plouhinec	34	34	21	29	2	120	15%
Pont-Croix	6	3	4	0		13	1,7%
Primelin	7	6	6	337		356	46%
Total	121	107	110	437	3	778	100%



46% des contrôles ont été réalisés sur la commune de Primelin dans le cadre de la campagne de contrôles périodiques.

La commune de Plouhinec totalise 15% des contrôles. Le nombre d'ANC important sur la commune y engendre une activité importante. Des relances de contrôles périodiques y ont par ailleurs été effectuées dans le cadre de la procédure d'application de sanctions.

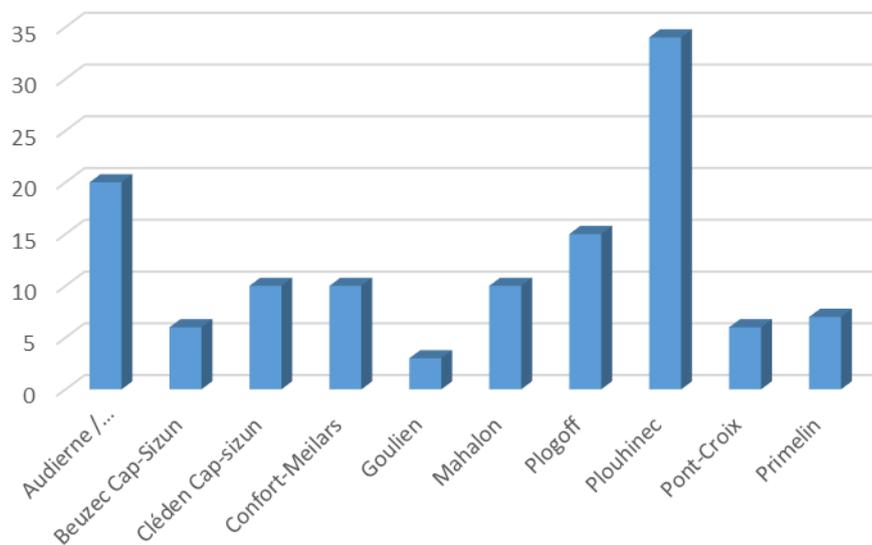
14% des contrôles se sont déroulés à Audierne (Esquibien), principalement dans le cadre de la fin de la campagne de contrôles périodiques sur cette commune.

Les autres communes ont fait l'objet de 2 à 4% des contrôles (contrôles du neuf et ventes).

2. Contrôles de conception

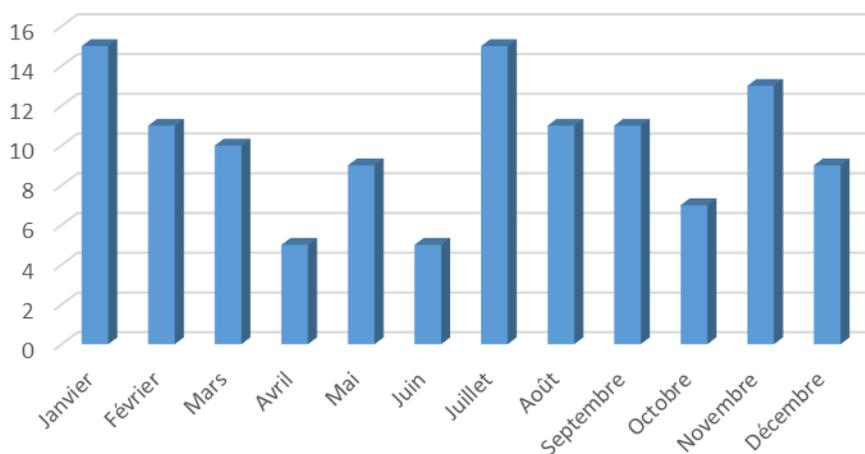
121 contrôles de conception ont été effectués sur l'année, soit 16% du nombre total de contrôles.

a) Répartition par commune



La commune la plus concernée par les contrôles de conception est Plouhinec. L'importance du parc ANC et le dynamisme en matière de construction et de rénovation sur la commune expliquent cela.

b) Répartition par mois

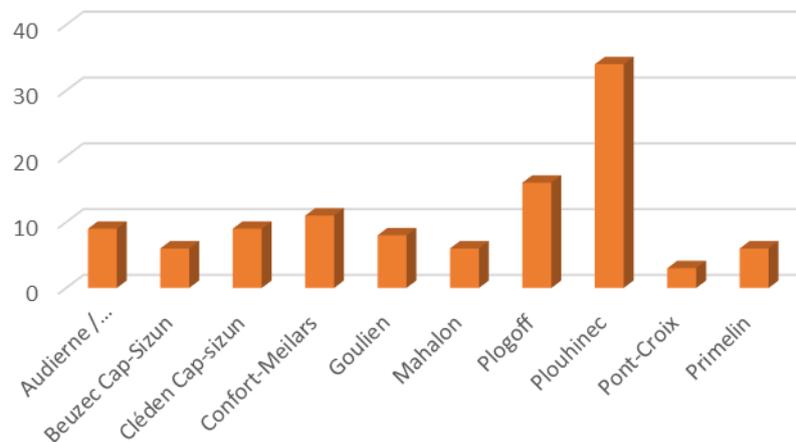


Indépendant du temps de présence des contrôleurs, le nombre mensuel de contrôles de conception est variable.

3. Contrôles de réalisation

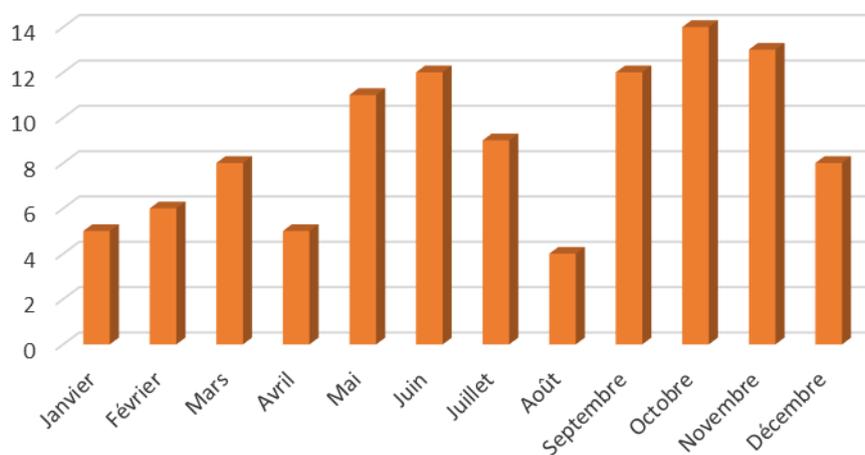
107 contrôles ont été effectués sur l'année, soit 14% du nombre total de contrôles.

a) Répartition par commune



La commune de Plouhinec est également la plus concernée par les contrôles de réalisation.

b) Répartition par mois

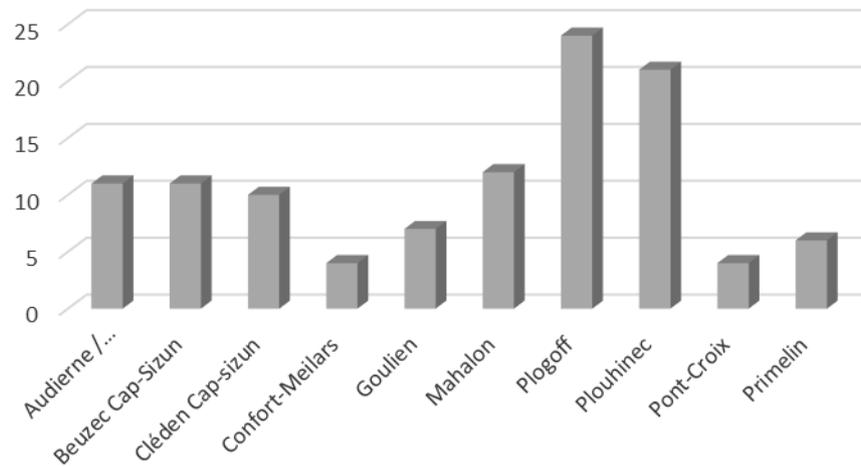


Indépendant du temps de présence des contrôleurs, le nombre mensuel de contrôles de réalisation est variable, avec des pics d'activités en mai/juin et septembre-novembre.

4. Contrôles ventes

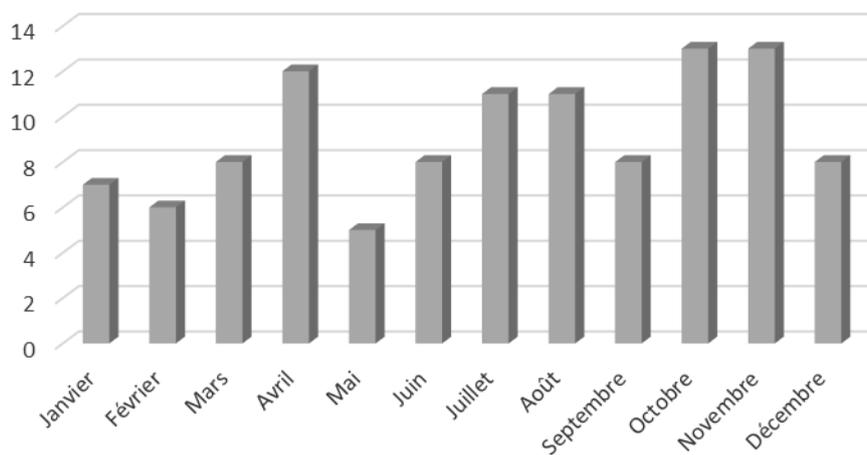
110 contrôles ont été effectués sur l'année soit 14% du nombre total de contrôles.

a) Répartition par commune



La commune totalisant le plus de contrôles ventes est Plogoff, suivie de Plouhinec.

b) Répartition par mois

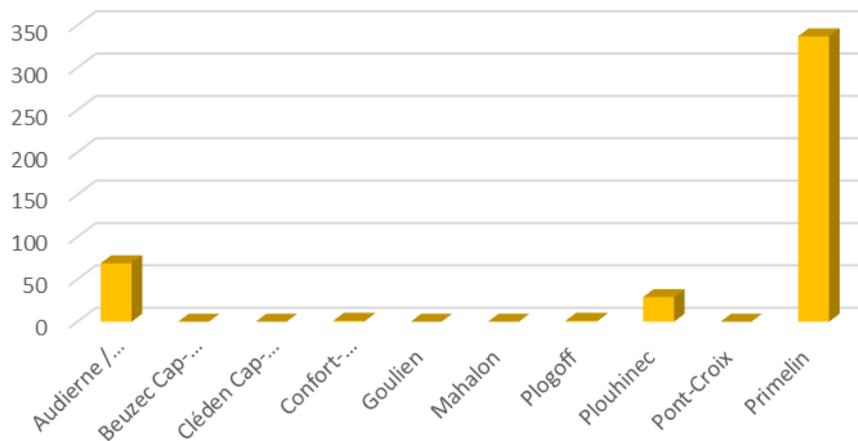


Indépendant du temps de présence des contrôleurs, le nombre mensuel de contrôles vente est variable. Les mois d'avril, octobre et novembre a connu un pic d'activité dans ce domaine.

5. Contrôles périodiques

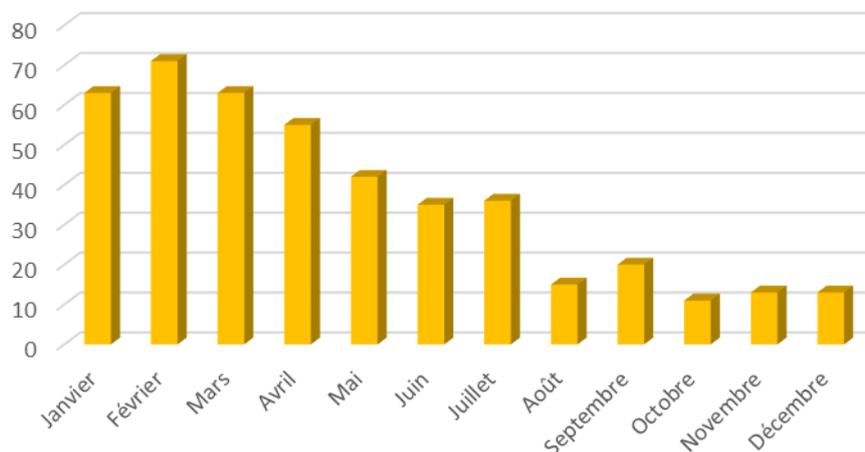
437 contrôles ont été effectués sur l'année soit 56% du nombre total de contrôles.

a) Répartition par commune



Les contrôles périodiques ont concerné les communes de Primelin, d'Audierne / Esquibien pour la fin de campagne et de Plouhinec pour les relances.
2 contrôles anticipés ont eu lieu sur d'autres communes, à la demande des usagers.

b) Répartition par mois

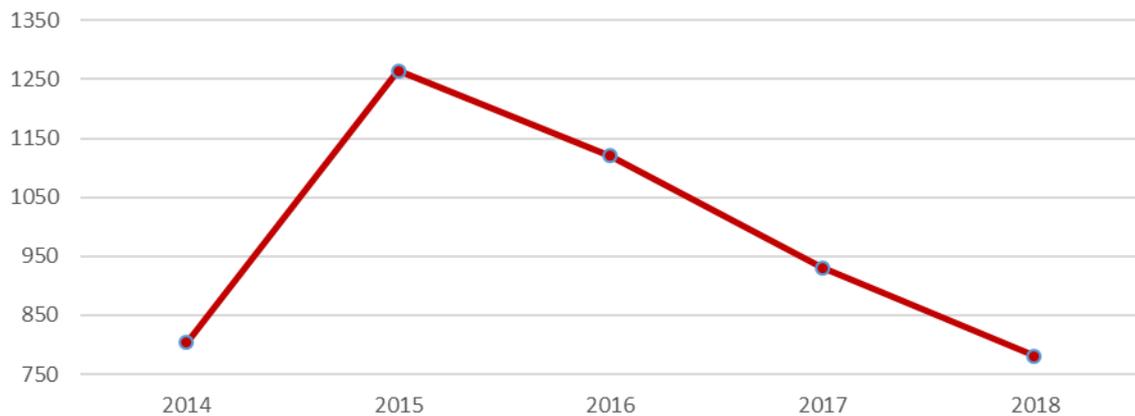


Dépendant du temps de présence des contrôleurs, le nombre mensuel de contrôles périodiques est variable.

6. Evolution du nombre de contrôles de 2014 à 2018

	Conceptions	Réalisations	Ventes	Périodiques	Contre-visites	Total annuel
2014	75	69	106	554		804
2015	109	97	126	932		1264
2016	115	100	77	828		1120
2017	135	104	87	605		931
2018	121	107	110	437	3	778

a) Evolution globale

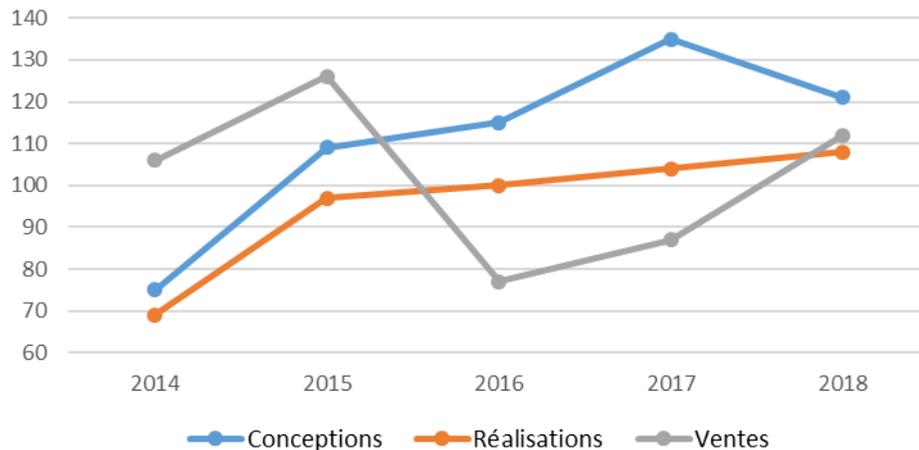
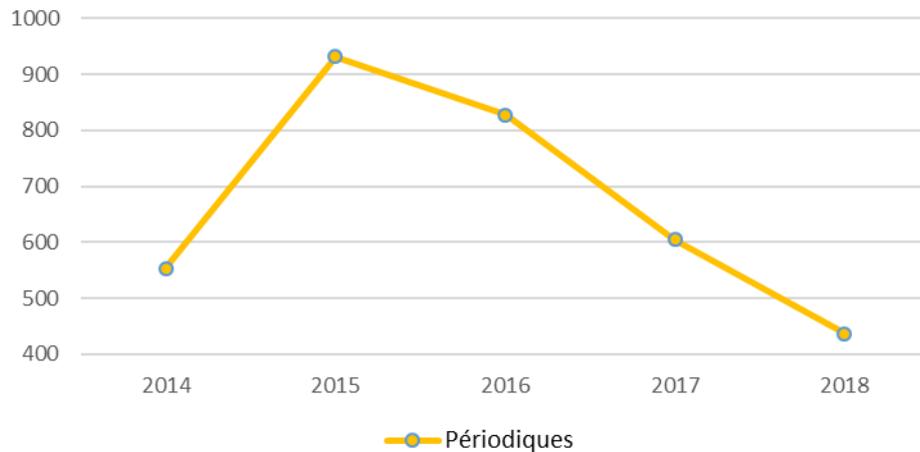


La courbe d'évolution du nombre total de contrôles est corrélée à celle du nombre de contrôles périodiques.

Après un lancement de campagne en cours d'année 2014, les activités de contrôle ont été très soutenues en 2015 pour des raisons budgétaires, avant de décroître en 2016.

Les mouvements de personnel au sein du service en 2017 ont ensuite engendré une baisse d'activité, qui s'est réitérée en 2018 pour les mêmes raisons.

b) Evolution par type de contrôle



Le nombre de contrôles vente qui avait fortement diminué en 2016 est en hausse depuis 2 années. Ce constat s'explique par la durée de validité des rapports de contrôles périodiques qui est de 3 ans dans le cadre d'une vente.

Le contrôle du neuf (conception et réalisation) tend à augmenter d'année en année. Le nombre de conception a cependant diminué en 2018. On peut constater que le nombre de réalisations n'atteint pas celui des conceptions.

B. Activités annexes

1. Conseils aux usagers et aux professionnels

L'accueil physique et téléphonique des usagers et des professionnels de l'ANC est une activité non négligeable du service. Quantifiées depuis 2018, ces prestations concernent des demandes et reports de rendez-vous ou des demandes d'informations diverses. En 2018, on comptabilise 769 appels et 85 visites, soit 854 sollicitations.

Nombre d'appels téléphoniques	769
Nombre de visites au bureau	85
Total	854

2. Information aux communes

Une réunion de présentation du projet de modification du règlement et des tarifs à destination du personnel communal concerné par l'ANC a eu lieu le 23 mai 2018.

3. Participation à la vie de la charte ANC 29

Le service participe à la charte assainissement non collectif du Finistère élaborée par le Conseil Général du Finistère qui a pour objectifs de :

- Valoriser l'image de l'ANC
- Clarifier les rôles et responsabilités de chaque acteur
- Favoriser la réalisation de prestations de qualité aux propriétaires d'ANC.

Deux réunions ont eu lieu en 2018 :

- Le 24 mai 2018 :
 - ✓ Echanges avec la DDTM
 - ✓ Questionnaire bilan d'activité des SPANC
 - ✓ Points d'actualité
- Le 19 décembre 2018 : comité de suivi de la charte.

4. Formation des agents

Une formation a été suivie en 2018 :

- « Sauveteur secouriste du travail » (Douarnenez, du 4 au 5 octobre 2018)

Un agent a suivi une préparation au concours de technicien principal de 2^{nde} classe.

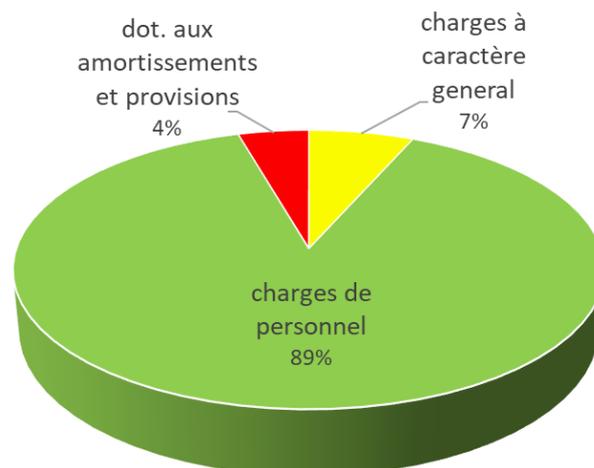
III. Bilan financier

A. Dépenses

L'ensemble des dépenses s'élève à 81 676,65 €.

Libellé Article	CA 2018
charges à caractère général	5 301,12 €
carburants	825,00 €
fournitures de petit équipement	134,64 €
fournitures de vêtements de travail	0 €
autres matières et fournitures	54,89 €
contrats de prestations de services	501,00 €
Entretien et réparation matériel roulant	845,37 €
maintenance	481,46 €
Primes d'assurances	383,60 €
voyages et déplacements	461,20 €
frais d'affranchissement	602,55 €
frais de télécommunication	911,41 €
taxe véhicules	100,00 €
charges de personnel	72 810,07 €
dot. aux amortissements et provisions	3 565,46 €
dotations aux amort.immob.incorp.et corp	3 565,46 €
Total - Dépenses	81 676,65 €

Les charges de personnel s'élèvent à 72 810,07,00 € et représentent 89% des dépenses totales.

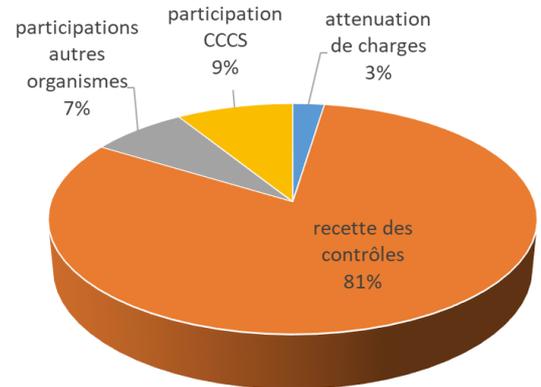


B. Recettes

1. Recettes globales

L'ensemble des recettes s'élève à 81 676,65 €, totalisant les redevances de contrôles (81%) et les subventions de l'Agence de l'eau (7%). Une participation de la CCCS de 8 875,43 € permet d'équilibrer le budget.

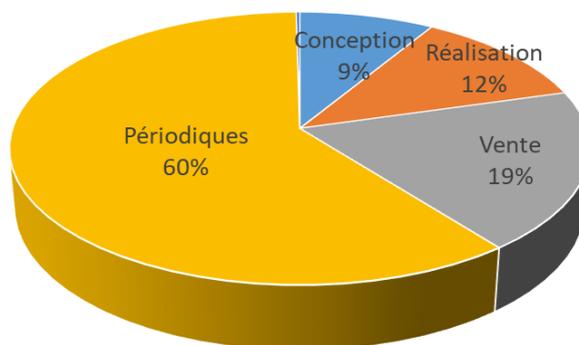
Libellé Article	CA 2018
dotations, subventions, participations	71 114,00 €
recette des contrôles	65 000,00 €
participations autres organismes (AELB)	5 880,00 €
atténuation de charges	1 921,22 €
participations CCCS	8 875,43 €
Total - Recettes	81 676,65 €



2. Recettes des contrôles

Les recettes des contrôles s'élèvent à 65 000 € répartis de la manière suivante :

	PU1	Nb janv-sept.	PT	PU2	Nb sept-déc	PT	Total €
Conception	40,00 €	81	3 240,00 €	60,00 €	40	2 400,00 €	5 640,00 €
Réalisation	50,00 €	60	3 000,00 €	100,00 €	47	4 700,00 €	7 700,00 €
Vente	105,00 €	68	7 140,00 €	120,00 €	42	5 040,00 €	12 180,00 €
Périodiques	90,00 €	380	34 200,00 €	90,00 €	57	5 130,00 €	39 330,00 €
Ctre visite	-	-	-	50,00 €	3	150,00 €	150,00 €
			47 580,00 €			17 420,00 €	65 000,00 €



3. Subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB)

L'AELB subventionne le contrôle du neuf (conception et réalisation) à hauteur de 60% du coût de revient basé sur les tarifs avant révision.

	PU	Nb	PT	Somme	Taux de subvention	Subvention
Conception	40,00 €	121	4 840,00 €	10 190,00 €	60%	6 114,00 €
Réalisation	50,00 €	107	5 350,00 €			

5880 € sont rattachés à l'exercice 2018. Les 234 € restant le seront sur l'exercice 2019.

C. Bilan

Dépenses	81 676,65 €
Recettes	81 676,65 €
Résultat	0 €

Le budget est ainsi équilibré.

IV. Perspectives 2019

A. Contrôles périodiques

- Début de la campagne de contrôles sur la commune de Plogoff (700 installations)
- Achèvement de la campagne sur la commune de Primelin (60 installations)
- Relance des absents d'Audierne (Esquibien) (27 installations)

B. Administratif

- Suivi des réhabilitations après ventes et des obligations de travaux : courrier de rappel des obligations de mise en conformité pour les communes de Pont Croix, Confort-Meilars, Mahalon.
- Diffusion des cahiers de vie pour les installations >20EH

C. Investissements

- Pas d'investissement de prévu.